

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes



OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques et pratiques nécessaires pour mener à bien les diverses missions en qualité de représentant élu des salariés
- Prendre en compte ses moyens d'actions, ses prérogatives et ses obligations en droit pénal
- Prévenir pour sécuriser les salariés et l'employeur dans les dimensions psycho-juridiques



PROGRAMME

Mise au point sur les dispositions juridiques liées au harcèlement sexuel

Rappels concernant le Code du Travail et le Code Pénal conjugués et emmêlés (lois des 8 août 2012, 17 août 2015, 8 août 2016) et la loi Schiappa du 3 août 2018

Distinguer la différence entre harcèlement sexuel et agissements sexistes pour éviter les situations ambiguës

Visualisation de jurisprudence et débats sur les questions éventuelles

Se représenter les devoirs de l'employeur dans son obligation générale de sécurité

Les acteurs extérieurs vers qui se tourner

Respecter l'obligation de nommer un référent

Harcèlement sexuel - Agissements sexistes au sein du comité social et économique

Elire le référent CSE : qui ?

Pour quelle mission ? Pour combien de temps ?

Quelles actions pour le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes pour CSE ?

Identifier un cas de harcèlement sexuel

Repérer les signaux d'alerte

Reconnaître un cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes

Quand et comment mener une enquête

Exercices individuels avec supports vidéo





Accessible aux personnes
en situation de handicap
Réfèrent handicap : 02 54 53 52 05

PUBLIC – PREREQUIS

Réfèrent harcèlement sexuel agissements
sexistes, membre du CSE, RH...

PEDAGOGIE

Méthodes actives et participatives
Exposés théoriques et étude de cas

MOYENS ET OUTILS

Documents supports de formation projetés
Mise à disposition en ligne de documents
supports à la suite de la formation

MODALITES D'EVALUATION

Positionnement pré et post formation par le
formateur
Bilan oral de fin de formation
Appréciation des acquis sur l'attestation de
formation
Grille d'évaluation individuelle de fin de
formation

DUREE

1 jour soit 7 heures

DATE

8 octobre 2024

10 mars 2025

18 juin 2025

18 octobre 2025

PRIX

295 € par stagiaire



CONTACT

NATHALIE PRIN

16 Place Saint Cyran
36 000 Châteauroux
02 54 53 52 02 – 02 54 53 52 00
fpc@indre.cci.fr
www.campus-centre.fr

Siret : 183 600 014 000 17
N° d'activité formation : 2436P000136

